



Separation et pret immobilier, renseignements

Par Visiteur

Bonjour

je souhaite me separer de mon ami (ni pacs ni concubinage) avec qui j'ai souscrit un pret immobilier (nous sommes co emprunteur à 50% chacun).

seulement ce dernier refuse de vendre la maison, me menaçant de la laisser tomber en ruine et de ne plus payer les mensualités (la moitié qui lui revient) si je partais du domicile.

Comment faire en sorte de le contraindre a signer un mandat de vente ? Quels sont mes droits ? quels recours puis je avoir sachant qu'il refuse tout arrangemet à l'amiable.

Merci de votre réponse.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Comment faire en sorte de le contraindre a signer un mandat de vente ? Quels sont mes droits ? quels recours puis je avoir sachant qu'il refuse tout arrangemet à l'amiable.

Sur l'acte de propriété, qu'est il indiqué?

Souhaitez vous racheter la part de votre ami?

Cordialement

Par Visiteur

Quelle est l'intitule que je dois lire sur l'acte ?

mon ami refuse de vendre sa part. il ne veut rien signer.

il bloque toutes les propositions. comment faire en sorte de le contraindre a ce que je me desolidarise du pret ?

Par Visiteur

Bonjour Madame,

quelle est l'intitule que je dois lire sur l'acte ?

Vous devez regarder à hauteur de combien vous êtes propriétaire du bien.

mon ami refuse de vendre sa part. il ne veut rien signer.

il bloque toutes les propositions. comment faire en sorte de le contraindre a ce que je me désolidarise du prêt ?

Si vous souhaitez uniquement vous désolidariser du prêt et ne pas récupérer votre part de la maison vous devez vous adresser à votre banque. Elle n'est pas dans l'obligation d'accepter.

Si vous souhaitez sortir de l'indivision, et que votre ami refuse, vous devez saisir le Tribunal de grande instance afin que le juge soit trouve un accord soit procède à la licitation du bien, autrement dit à une vente aux enchères (essayez d'en dissuader votre ami car vous allez perdre au niveau de la valeur du bien).

Cordialement